

Postulat

PAS D'EXTENSION DU QUARTIER DES BOVERESSES SANS INFRASTRUCTURES ET SERVICES PUBLICS ADÉQUATS

Selon nombre de ses habitant-e-s, le quartier des Boveresses est confronté à une dégradation du vivre-ensemble et à une précarisation de sa population, engendrant des difficultés quotidiennes pour les acteurs-rices publics et les associations engagées dans le quartier.

Or, un projet soutenu par la Ville prévoit la couverture de l'Autoroute A9 et la construction de nouveaux logements, qui impliquerait une augmentation massive de la population (env. 800 à 1'000 habitant-e-s supplémentaires) qui, sans le développement adapté des infrastructures (école, CVE, APEMS, Centre de santé, commerces, espaces verts et de loisirs, etc.), fragiliserait considérablement un équilibre déjà fragile.

Selon des habitant-e-s qui ont interpellé la Municipalité par voie de pétition, les tentatives de favoriser la mixité sociale à travers la construction de nouveaux logements n'ont pas été concluantes ces dernières années. Les projets de l'Orée de la forêt et de l'immeuble des Petits Cailloux démontrent que cette mixité dépend avant tout du climat qui règne dans le quartier.

De même que bon nombre d'habitant-e-s du quartier, les soussigné-e-s estiment ainsi qu'il faut privilégier l'amélioration des conditions de vie et de l'environnement présent, avant d'envisager de nouvelles constructions. Bien sûr, les soussigné-e-s sont conscient-e-s des enjeux démographiques et sont ouvert-e-s à trouver des solutions permettant la densification du territoire lausannois. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie, plus encore dans un quartier qui répond déjà à des exigences élevées en matière de densité d'habitation et qui manque d'accès aux services publics.

De surcroît, la verdure et les espaces verts constituent une des principales richesses du quartier, reconnue par tou-te-s ses habitant-e-s. Or, tels que prévus dans le projet de réaménagement sont des plus restreints, les espaces verts se trouveraient coincés entre des immeubles de 10 étages, totalement dénaturés par rapport à leur état actuel.

Enfin, la volonté, exprimée par la Municipalité, de relier le haut et le bas du quartier n'est ni une préoccupation ni un besoin pour les habitant-e-s. De manière générale, les objectifs auxquels souhaite répondre le projet (créer un grand parc, offrir de nouveaux lieux de rencontre, améliorer la mobilité douce) ne semblent pas correspondre à la réalité du terrain. Pour la plupart, ils sont déjà réalisés, les améliorations nécessaires pourraient se baser sur le développement de l'existant et la priorité devrait être donnée au développement d'infrastructures insuffisamment développées ou inexistantes à ce jour dans le quartier.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à :

- Mener son projet de réaménagement du quartier des Boveresses en prenant en compte les avis exprimés par les associations de quartier ;
- Conditionner toute augmentation du nombre de logements dans le quartier au renforcement préalable des services publics (CVE, APEMS, Centre de santé, école, etc.), des espaces de loisirs et des commerces qui s'y trouvent ;
- Protéger les espaces verts existants et envisager de nouveaux parcs qui ne perturbent pas la vie actuelle du quartier.

Lausanne, le 15 avril 2024,

Sevgi Koyuncu



Pierre Conscience